

Producteurs de lait indépendants contre la contractualisation - Nort-sur-Erdre

vendredi 25 mars 2011



L'Association des producteurs de lait indépendants (Apli) n'est pas un syndicat, mais une association de producteurs qui mène des actions selon les besoins pour défendre l'intérêt et la pérennité des exploitations adhérentes. Fabrice Hégron en est le secrétaire.

Entretien

Avec **Fabrice Hégron**, le secrétaire, qui a mené l'assemblée générale de l'Apli.

Quel bilan tirez-vous de cette année passée ?

Concrètement rien n'a évolué au niveau des prix payés aux producteurs par rapport à nos coûts de production. Ces prix sont indexés sur le marché allemand, sans tenir compte des hausses du prix des aliments du bétail et de l'énergie. Nous travaillons sans marge. Nous ne menons pas d'actions violentes mais le désespoir est grand quand, pour se faire entendre, on est obligé de donner ou de jeter du lait devant les caméras.

Allez-vous mener d'autres actions ?

La dernière action en date est un recours en justice contre la CVO (Cotisation volontaire obligatoire) prélevée sur le volume de lait produit par les éleveurs. L'Europe a déclaré ces cotisations illégales.

1 200 adhérents de toute la France ont déposé un recours au tribunal de Rennes pour demander un remboursement de leurs CVO depuis dix ans. L'Apli se bat également contre la contractualisation. À compter du 1^{er} avril, les laiteries vont proposer des contrats pour une durée de cinq ans avec le volume à produire et la mensualisation de la production, mais pas de prix. « **Qui accepte de travailler sans connaître sa rémunération ?** » Nous voulons créer un office du lait, sorte d'interprofession de l'économie laitière où toutes les parties prenantes doivent siéger. Consommateurs, transformateurs, distributeurs et pouvoirs publics.